FORMATIONS
FÉDÉRALES FSCF

FORMATION ANIMATEUR
MARCHE NORDIQUE



INTITULÉ : ANIMATEUR FEDERAL 1

DATE : 20 ET 21 MARS 2027

LIEU : OBERBRONN (67)

en pension complète



Objectifs:

Amener le stagiaire à animer un groupe de marcheurs sur terrains simples et connus.
Concevoir et animer des séances découvertes.

Retrouvez toutes les dates des prochaines formations sur notre site www.fscf.asso.fr

Révéler la passion qui vous anime.

Rejoignez-nous sur /laFSCF | @LA_FSCF

Fédération Sportive et Culturelle de France
COMITÉ RÉGIONAL GRAND EST

Renseignements : COMITE REGIONAL FSCF DU GRAND EST
27 rue des Juifs - 67000 STRASBOURG
Mail : cr.grandest@fscf.asso.fr Web : grandest.fscf.asso.fr
Tél : 03 88 21 29 82

// Présentation

La **MARCHE NORDIQUE** est une activité de plein air qui tient ses origines des pays Scandinaves et notamment de la Finlande. Cette marche « rapide » sollicite l'ensemble des chaînes musculaires du corps et permet de soulager les articulations grâce à la propulsion donnée avec les bâtons.

Les effets bénéfiques, de la Marche Nordique, sur la santé sont nombreux tels que la prévention de l'ostéoporose, l'amélioration des systèmes cardio-vasculaire et ventilatoire, la tonification des chaînes musculaires.

// Cursus de formation complet

Le **Brevet d'Animateur Fédéral** est un diplôme non professionnel reconnu par la Fédération Sportive et Culturelle de France.
Ce diplôme confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'encadrement en autonomie d'une activité sportive et garantissant la sécurité des publics.

Les formations fédérales permettent notamment :

- D'acquérir les principes essentiels de l'animation auprès de différents publics, en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.
- De développer des aptitudes pour mobiliser des connaissances, utiliser les outils et les techniques nécessaires à l'animation de séances en toute sécurité.
- De faire appel à ses connaissances pour permettre la découverte et l'initiation, voire le perfectionnement de l'activité au sein de son association.
- De conduire et de développer son activité conformément au projet éducatif de la FSCF.

Pour obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral, le cursus de formation comprend différentes étapes :

- La formation AF1 (2 jours)
- PSC (Prévention et Secours Citoyen) (1 jour)
- La formation d'Unité de Formation Fédérale (UFF) (3 visios de 2h + e-learning)
- 50 heures minimum de pratique.
- La formation AF2 (2 jours)

